

BACCALAUREATS GENERAUX

- L : LITTERAIRE

- *Lettres - Langues vivantes*
- *Lettres classiques*
- *Lettres – Arts*
- *Lettres - Maths*

- ES : ECONOMIQUE ET SOCIAL

- *Economie - Sciences sociales*
- *Economie - Mathématiques appliquées*
- *Economie - Langues*

- S : SCIENTIFIQUE

- *Sciences - Mathématiques*
- *Sciences - Physique - Chimie*
- *Sciences de la vie et de la Terre*
- *Sciences de l'ingénieur*
- *Sciences - Agronomie*

LA PREMIERE ET LA TERMINALE L

BACCALAUREAT LITTERAIRE	Horaire de	Horaire de	Coefficient du bac	
	PREMIERE	TERMINALE	Ecrit	Oral
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES				
Français	6 h	---	3	2
Philosophie	---	8 h	7	
Littérature	---	4 h	4	
Histoire – géographie	4 h	4 h	4	
Education civique, juridique et sociale	30 mn	30 mn		
Langue vivante 1 (a)	3 h 30	3 h	4	
Langue vivante 2 (a)	2 h	2 h	4	
ou Latin	3 h	3 h	4	
Mathématiques - informatique	2 h	---	2	
Enseignement scientifique (Phys. - Chimie, S. V. T.)	1 h 30	---	2	
Education physique et sportive	2 h	2 h	(2	
Travaux personnels encadrés	2 h	2 h	CCF)	(f)
1 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU CHOIX				
Mathématiques	3 h			
Latin	3 h			
Grec	3 h			
Langue vivante 1 (b)	2 h			
Langue vivante 2 (b)	3 h			
Langue vivante 2 (a) (c)	2 h			
Langue vivante 3 (a)	3 h			
Arts (d)	5 h			
1 ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE AU CHOIX				
Mathématiques		3 h	3	
Latin		3 h	4	
Grec		3 h	4	
Langue vivante 1 (b)		2 h		4
Langue vivante 2 (b)		3 h		4
Langue vivante 2 (a) (c)		2 h	4	
Langue vivante 3 (a)		3 h		4
Arts (d)		5 h	3	3
OPTIONS FACULTATIVES (2 maximum au choix) (e)				
Latin	3 h	3 h		
Grec	3 h	3 h		
Langue vivante 3 (a)	3 h	3 h		
Education physique et sportive	3 h	3 h		
Arts	3 h	3 h		

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) En complément des enseignements obligatoires communs.

(c) Pour les élèves ayant choisi latin dans les enseignements obligatoires communs.

(d) Au choix : arts plastiques, cinéma - audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre – expression dramatique, danse ou Arts du cirque (8 h). Deux enseignements relevant d'un même domaine artistique peuvent être choisis en spécialité et en option facultative.

(e) Au bac, seuls les points au – dessus de 10 sont comptabilisés. La 1^{ère} option facultative est dotée d'un coefficient 2.

(f) Pour les élèves ayant choisi de faire évaluer au bac leur T.P.E., seuls les points supérieurs à 10 sont comptabilisés et multipliés par 2.

LA PREMIERE ET LA TERMINALE ES

BACCALAUREAT ECONOMIQUE ET SOCIAL	Horaire de	Horaire de	Coefficient du bac	
	PREMIERE	TERMINALE	Ecrit	Oral
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES				
Sciences économiques et sociales	5 h	6 h	7	
Histoire – géographie	4 h	4 h	5	
Education civique, juridique et sociale	30 mn	30 mn		
Français	4 h	---	2	2
Philosophie	---	4 h	4	
Mathématiques	3 h	4 h	5	
Langue vivante 1 (a)	2 h 30	2 h	3	
Langue vivante 2 (a)	2 h	2 h		3
Enseignement scientifique (Biologie)	1 h 30	---	2	
Education physique et sportive	2 h	2 h	(2CCF)	
Travaux personnels encadrés	2 h	2 h		(e)
1 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE AU CHOIX				
Mathématiques	2 h			
Sciences économiques et sociales	2 h			
Langue vivante 1 (b)	2 h			
Langue vivante 2 (b)	3 h			
1 ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE AU CHOIX				
Mathématiques		2 h	2	
Sciences économiques et sociales		2 h	2	2
Langue vivante 1 (b)		2 h		2
Langue vivante 2 (b)		3 h		2
OPTIONS FACULTATIVES (2 maximum au choix) (c)				
Latin	3 h	3 h		
Grec	3 h	3 h		
Langue vivante 3 (a)	3 h	3 h		
Education physique et sportive	3 h	3 h		
Arts (d)	3 h	3 h		

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(b) En complément des enseignements obligatoires communs.

(c) Au bac, seuls les points au – dessus de 10 sont comptabilisés; la 1^{ère} option facultative est dotée d'un coefficient 2.

(d) Au choix : arts plastiques, cinéma – audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre - expression dramatique ou danse.

(e) Pour les élèves ayant choisi de faire évaluer au bac leur T.P.E., seuls les points supérieurs à 10 sont comptabilisés et multipliés par 2.

LA PREMIERE ET LA TERMINALE S

BACCALAUREAT SCIENTIFIQUE	Horaire de	Horaire de	Coefficient du bac	
	PREMIERE	TERMINALE	Ecrit	Oral
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES				
Mathématiques	5 h	5 h 30	7	
Physique – chimie	4 h 30	5 h	6	
Sciences de la Vie et de la Terre ou Sciences de l'Ingénieur (a)	4 h 8 h	3 h 30 8 h	6 9	
Histoire – géographie	2 h 30	2 h 30	3	
Education civique, juridique et sociale	30 mn	30 mn		
Français	4 h	---	2	2
Philosophie	---	3 h	3	
Langue vivante 1 (b)	2 h	2 h	3	
Langue vivante 2 (b)	2 h	2 h	2	
Education physique et sportive	2 h	2 h	(2 CCF)	
Travaux personnels encadrés (c)	2 h	2 h		(g)
1 ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE AU CHOIX (d)				
Mathématiques		2 h	2	
Physique –chimie		2 h	2	
Sciences de la Vie et de la Terre		2 h	2	
OPTIONS FACULTATIVES (2 maximum au choix) (e)				
Latin	3 h	3 h		
Grec	3 h	3 h		
Langue vivante 3 (b)	3 h	3 h		
Education physique et sportive	3 h	3 h		
Arts (f)	3 h	3 h		

(a) En lycée technologique industriel.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure de conversation avec un assistant de langue.

(c) Pour les sciences de l'ingénieur, les TPE sont intégrés dans les 8 heures prévues.

(d) L'enseignement de spécialité est facultatif quand on a choisi sciences de l'ingénieur.

(e) Au bac, seuls les points au - dessus de 10 sont comptabilisés; la 1^{ère} option facultative est dotée d'un coefficient 2.

(f) Au choix : arts plastiques, cinéma – audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre - expression dramatique ou danse.

(g) Pour les élèves ayant choisi de faire évaluer au bac leur T.P.E.; seuls les points supérieurs à 10 sont comptabilisés et multipliés par 2.